



2014
2015



Union des Industries Textiles




Union des Industries Textiles
2014-2015

Sommaire

Message du président <i>Citius, Altius, Fortius</i>	3
Temps forts	3
Chiffres clés <i>France Union européenne Monde</i>	4
Compétitivité	8
Compétences	10
Innovation	12
International	14
Développement durable	16
L'actualité textile des régions	18
L'UIT <i>Vice-présidents Conseil d'administration Organisation</i>	19

Design graphique : L'atelier de Virginia Pearl.

Lecture-correction : Isabelle Chotel.

Crédits : Couverture : Malfroy et Million.

P. 2 : Futurotextiles 3 Immatec - Thierry Delambre.

P. 2, 5, 6 : Salon International Lingerie - Angels'Sea

Studio - De Groot - Le Fur - Rustuel. P. 3 : Frank Barylko.

P. 4 : Garnier-Thiebaut - Jérôme Baudoin.

P. 7 : Sergey Kustov - J. J. Harrison - Garitzko. P. 8 : IFTH.

P. 9 : Tassinari & Chatel - Bouton Renaud.

P. 10 : CETI - Jean-Michel André - Filature de Dreuilhe -

Chamatex. P. 11 : Observatoire des métiers de la Mode,

des Textiles et du Cuir. P. 12 : Frank Barylko - UIT Alsace.

P. 13 : Unitex - EURATEX. P. 14 : UIT - PV. P. 15 : EURATEX -

UIT - Erik Luntang. P. 16 : Eco TLC - P. Bagein.

P. 17 : Citext - Eco TLC. P. 18 : CETI - Unitex - Citext.

P. 19 : Frank Barylko - UIT.

Marques et copyrights : tous les logotypes

et marques cités dans cette brochure

sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Impression :

Compédit Beauregard, 61600 La Ferté-Macé.

Mai 2015.



Yves Dubief, président de l'UIT.
Colloque *Textile. Cap sur le futur* (18 mars 2015).

Message du président

Citius, Altius, Fortius

Cette devise olympique adoptée par Pierre de Coubertin en 1881 pourrait s'appliquer à l'élan de l'industrie textile française en 2014.

Plus vite : oui, les entreprises textiles ont accéléré leur modernisation, l'adaptation de leur modèle économique aux mutations du marché.

Plus haut : oui, notre ambition individuelle et collective a été très élevée. Nous avons réussi en 2014 à faire du Textile l'un des visages de la Nouvelle France Industrielle, et nous avons

obtenu, en février 2015, un appel à projets doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros.

Plus fort : oui, nos entreprises se sont renforcées en 2014. Elles ont augmenté leur chiffre d'affaires, souvent grâce à l'export. Elles ont développé la production en France et elles ont poursuivi leur investissement dans les compétences de leurs collaborateurs.

Dans cette compétition mondiale que nous vivons tous les jours, l'UIT a intensifié, aux côtés de ses partenaires (l'IFM, l'IFTH, EURATEX, les pôles de compétitivité textiles) et

avec le soutien constant de la Direction générale des entreprises, son combat pour un "level playing field"

- dans la politique commerciale : accès aux marchés, marchés publics...
- dans la lutte contre la contrefaçon,
- dans la compétitivité-coût sur le site France par rapport à nos concurrents allemands et italiens : CICE, CSPE...

Sur tous ces fronts, nous avons obtenu des résultats.

Yves Dubief

Temps forts

5 juin 2014 Assemblée générale EURATEX (Bruxelles).

11 juin 2014 Première étape Plan stratégique Textile à Troyes (Citext).

16 juin 2014 Deuxième étape Plan stratégique Textile à Tourcoing (CETI).

20 juin 2014 Parution au JO de l'arrêté créant le nouveau BTS « Innovation Textile ».

2 juillet 2014 Troisième étape Plan stratégique Textile à Lyon (Unitex).

9 juillet 2014 Comité national tripartite de l'EDEC.

15-18 septembre 2014 Campagne pour la laine (Paris).

1^{er} octobre 2014 Accord de branche relatif au dialogue économique, aux engagements concernant l'emploi des jeunes ainsi qu'à l'apprentissage dans l'industrie textile.

1^{er} octobre 2014 Quatrième étape Plan stratégique Textile à Nantes (Mode Grand Ouest).

14 octobre 2014 Comité de liaison UIT/UFIH (Paris).

16-18 octobre 2014 Congrès ITMF (Pékin).

21 octobre 2014 Cinquième étape Plan stratégique Textile à Caen.

18 novembre 2014 Convention EURATEX (Bruxelles).

28 novembre 2014 Restitution de l'étude des bonnes pratiques « emploi-formation-compétences » Conseil européen Textile (Bruxelles).

3 décembre 2014 Signature d'un mémorandum franco-italien sur la défense de la création dans la Mode et le Textile dans l'UE (Bruxelles).

11 décembre 2014 Accord de branche relatif aux objectifs, priorités et moyens de la sécurisation et formation professionnelle dans l'industrie textile.

11 décembre 2014 Élaboration de la première liste paritaire Textile au titre du CPF (Compte personnel de formation).

18 décembre 2014 Colloque sur le recyclage textile (Maison de la RATP - Paris).

18 décembre 2014 Réunion plénière du Comité stratégique de filière « Biens de consommation » (IFM - Paris).

13 janvier 2015 Signature de l'accord paritaire Textile sur la formation (conclu le 11 décembre 2014).

15 janvier 2015 Réunion plénière du dialogue social européen (Bruxelles).

3 février 2015 Sixième étape Plan stratégique Textile à Colmar (UIT Alsace, Pôle Textile Alsace, Syndicat Textile de l'Est).

20 février 2015 Décret et cahier des charges de l'appel à projets « Nouveaux usages et nouveaux procédés du Textile ».

18 mars 2015 « Textile. Cap sur le futur » (Capital 8 - Paris).

20 mai 2015 Assemblée générale à Clichy.



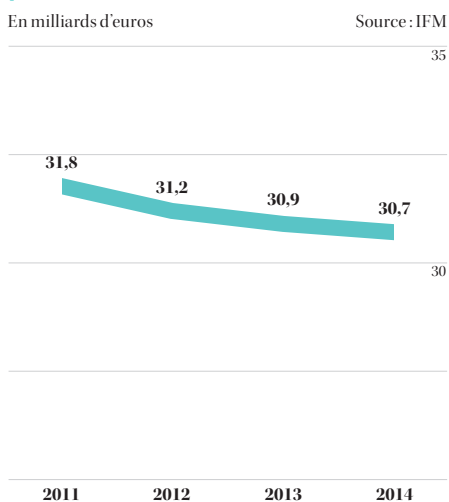
France : chiffres clés

Chiffres clés de l'industrie textile française en 2014.

Entreprises ¹	550	
Emplois ²	59 743 personnes	
Dont :		
- salariés ouvriers	44 %	
- salariés Etam	39 %	
dont employés	19 %	
et Tam	20 %	
- salariés cadres	17 %	
Chiffre d'affaires ³	12,9 milliards d'euros	(+ 3 %)
Exportations ⁴	8,1 milliards d'euros	(+ 4 %)
Importations ⁴	15 milliards d'euros	(+ 4 %)

1. Opcalia (entreprises de + de 20 salariés) - 2. Opcalia
3. UIT/IFM - 4. UIT/Douanes

Consommation de produits textiles et d'habillement.



Répartition des salariés du Textile par région en 2014.

Région	Effectifs	En %
Alsace	3 222	5 %
Aquitaine	700	1 %
Auvergne	3 266	5 %
Basse-Normandie	879	1 %
Bourgogne	1 742	3 %
Bretagne	1 223	2 %
Centre	1 879	3 %
Champagne-Ardenne	4 958	8 %
Franche Comté	376	1 %
Haute-Normandie	639	1 %
Île-de-France	4 724	8 %
Languedoc-Roussillon	1 225	2 %
Limousin	462	1 %
Lorraine	2 868	5 %
Midi-Pyrénées	1 702	3 %
Nord-Pas-de-Calais	9 520	16 %
Pays-de-Loire	2 551	4 %
Picardie	3 074	5 %
Poitou-Charentes	591	1 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	501	1 %
Rhône-Alpes	13 641	23 %
Total	59 743	100 %

Source: Opcalia

Évolution des entreprises du secteur Textile-Habillement.

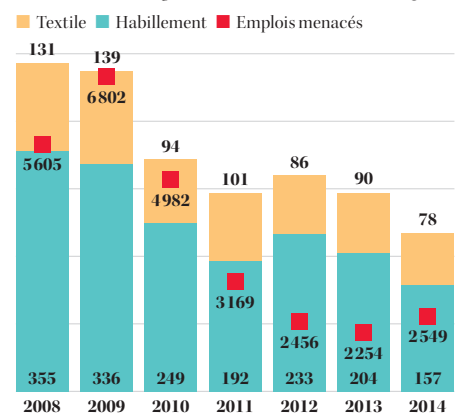
Créations d'entreprises 2008-2014.

Cumuls sur 12 mois glissants Source: Ellisphère



Défaillances d'entreprises et emplois menacés 2008-2014.

Cumuls sur 12 mois glissants Source: Ellisphère





Conjoncture textile en France : production 2014.

Évolution en pourcentage par rapport à l'année précédente

Préparation de fibres textiles et filature	- 12	Source : IFM/Insee
Tissage	+ 3	
Ennoblement	+ 3	
Fabrication d'autres textiles	+ 1	
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	- 2	
Total Textile	+ 1	

Acteurs des textiles techniques (champ élargi).

En millions d'euros HT - Données estimées 2013

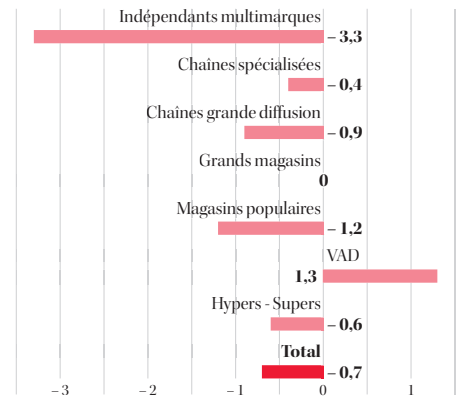
Sources : IFM/Observatoire des textiles techniques

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires total
Tous les codes NAF textiles fabricants + apparentés	403	6 212
Entreprises savoir-faire « fibres » hors code NAF textile	9	318
Entreprises savoir-faire « composites durs » hors code NAF textile	12	119
Entreprises savoir-faire « non-tissé » hors code NAF textile	23	311
Total estimation champ élargi textiles techniques	447	6 960

Évolution de la consommation Textile-Habillement en 2014.

Évolution en pourcentage en valeur et à surface comparable par rapport à l'année précédente

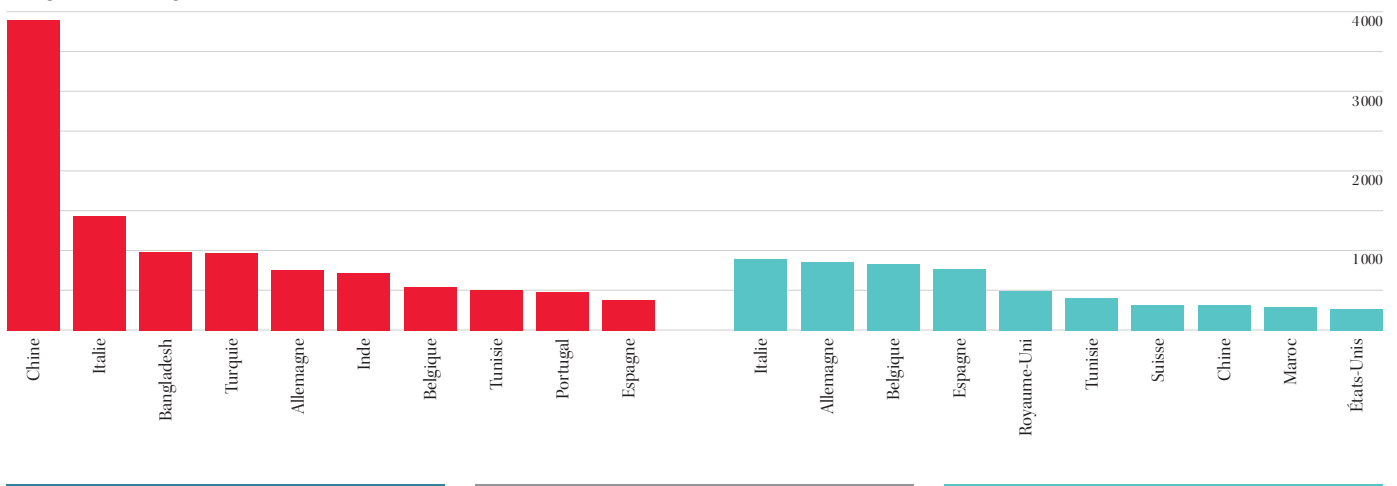
Source : Panel distributeurs de l'IFM

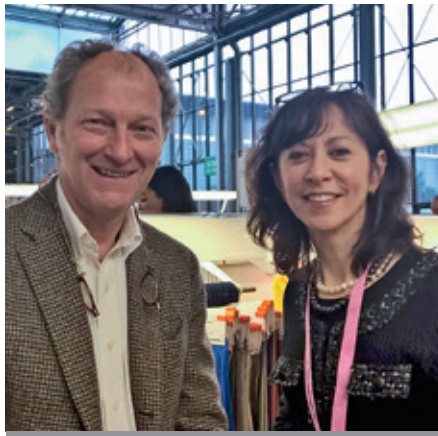


Importations et exportations textiles françaises en 2014.

■ Importations ■ Exportations - En millions d'euros

Sources : UIT/Douanes françaises/IFM





International

2014, un bon cru pour les exportations françaises de textile.

L'année 2014 a enregistré une hausse des exportations de textiles et d'habillement de + 4 % par rapport à 2013.

Les exportations de textiles se sont élevées à 8,1 milliards d'euros dont 2,8 milliards d'euros réalisés hors UE.

Toutes les catégories de produits sont concernées par cette hausse : les fibres et fils, les tissus et tricots, les textiles techniques, les vêtements de maille et la lingerie, et les textiles de maison.

Les exportations les plus dynamiques concernent les pays suivants : la Chine (+ 33 %) qui devient le troisième client de la France hors UE, Hong Kong (+ 18 %), les Émirats arabes unis (+ 11 %), l'Arabie saoudite (+ 38 %). Les importations progressent de 4 % avec un montant de 15 milliards d'euros de produits textiles importés en 2014, dont 9,6 milliards d'euros en provenance de fournisseurs hors UE avec notamment des pics de progression de l'Inde + 21 %, du Pakistan + 17 %, du Sri Lanka + 68 % et du Cambodge + 37%.

Les priorités du Comité export.

Le Comité export est présidé par Norbert Blanc (DMC). L'export représente un levier de compétitivité pour le secteur Textile et Habillement. Ce comité poursuit trois objectifs principaux :

1. Réaliser le plan export 2015.
2. Promouvoir les outils d'appui à l'internationalisation.
3. Communiquer sur les possibles opportunités à l'export.

TTIP : une priorité offensive pour le Textile et l'Habillement.

Les négociations entre l'Union européenne et les États-Unis en vue de mettre en place un véritable marché transatlantique représente un enjeu majeur pour le secteur qui fait valoir ses positions offensives tant à Paris qu'à Bruxelles.

L'UIT a d'ailleurs invité les 9 et 10 février, à l'occasion de Première Vision, Gail Strickler, la négociatrice Textile américaine.

Un programme de rendez-vous et de réunions lui a permis de rencontrer les responsables de l'organisation textile française (Yves Dubief) et européenne EURATEX (Serge Piolat), ainsi que des chefs d'entreprises français et européens.

Lors de ces échanges, très directs, sur les conditions d'accès au marché américain, un certain nombre d'avancées ont été enregistrées : la méthode actuelle de test pour la certification des tissus de soie devrait évoluer, l'élimination des droits de douane dès le premier jour de l'entrée en vigueur de l'accord a été confirmée, la recherche de règles d'origine adaptées aux spécificités des deux industries de part

et d'autre de l'Atlantique est en cours et l'accès aux marchés publics américains fait partie des priorités offensives européennes.

La balance commerciale bilatérale est excédentaire pour le Textile-Habillement. En 2014, elle a été de 458 millions d'euros. Les produits les plus exportés sont les vêtements chaîne et trame pour 319 millions d'euros, les vêtements en maille et la lingerie pour 100 millions d'euros, et les textiles techniques pour 92 millions d'euros.

Les échanges France/États-Unis en 2014.

En millions d'euros Sources : Douanes françaises/UIT/IFM

	Importations	Exportations
Total	131	589
Dont :		
- textiles techniques	52	92
- vêtements chaîne et trame	27	319
- vêtements maille et lingerie	21	100
- fils et fibres	19	25
- tissus et tricots	7	32
- textiles de maison	5	21

Convention Paneuromed.

Pour accroître l'intégration économique de la zone Paneuromed, les pays partenaires se sont engagés à la révision des règles d'origine préférentielle, afin de les moderniser et de les simplifier au regard des évolutions commerciales, techniques et logistiques.

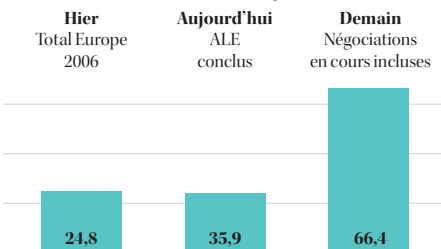


La Commission européenne a présenté à ses partenaires une position commune pour la négociation inspirée de celle proposée par EURATEX en 2011. Dans les mois qui ont suivi, les pays partenaires ont présenté et défendu tour à tour leurs positions, essentiellement dans le cadre du groupe de travail Paneuromed qui se tient deux fois par an à Bruxelles.

En 2014, la Commission européenne a souhaité élaborer une position commune actualisée, en tenant compte des propositions de l'ensemble des partenaires. Les réunions de mars et septembre 2014 ont permis de dégager plusieurs points susceptibles de faire l'objet de compromis, mais aussi certaines lignes rouges. Toutefois, certains sujets restent en discussion pour le Textile, notamment sur les règles de tolérance de territorialité et d'incorporation, de ristourne de droits, de cumul et sur les règles de liste.

Évolution du commerce extérieur de l'UE couverts par des accords de libre-échange.

En pourcentage Source: Rapport de la DG Commerce de la Commission européenne du 25 mars 2015.



États des lieux des négociations d'accord de libre échange de l'Union européenne.

L'UIT défend l'intérêt des industriels textiles français en collaboration avec EURATEX dans le cadre des négociations d'accords de libre-échange conduites par la Commission européenne. Ces accords constituent

des opportunités de croissance pour le Textile qui enregistre une progression des exportations depuis deux ans et notamment hors UE.

L'UIT plaide en faveur de conditions d'ouverture de marchés ambitieuses, réciproques et équilibrées.

État des accords de l'Union européenne.

Source: DG Commerce

Accords appliqués	Accords conclus mais non appliqués	Accords en cours de négociations
Chili	Ukraine	Japon
Mexique	Singapour	États-Unis
Afrique du Sud	Canada	ASEAN (Malaisie, Thaïlande et Vietnam) ¹
AELE ² et Turquie	Équateur	Mercosur
Afrique-Caraïbes-Pacifique, Cameroun, Afrique du Sud et de l'Est ³	Accords de partenariat économique ⁴	Inde
Corée du Sud		Afrique centrale
Pays méditerranéens ⁵		
Balkans de l'Ouest ⁶		
Géorgie et Moldavie		
Colombie et Pérou		
Amérique centrale		

1. L'Association de la région des nations du sud-est asiatique (ASEAN) comprend le Sultanat de Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, la Birmanie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

2. L'Association européenne de libre-échange comprend l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

3. L'EPA Pacifique comprend la Papouasie Nouvelle-Guinée et les Îles Fidji. L'accord ESA avec l'Afrique de l'Est et du Sud est provisoirement appliqué par l'Île Maurice, les Seychelles, le Zimbabwe et Madagascar.

4. Trois accords sont conclus avec l'Afrique de l'Ouest (AO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et le Groupe EPA de la Communauté de développement d'Afrique du Sud (6 pays).

5. Les pays méditerranéens comprennent l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie et la Tunisie. L'accord avec la Syrie n'est pas appliqué. Il n'y a pas d'accord de libre échange avec la Lybie.

6. Les Balkans de l'Ouest comprennent l'Albanie, la Bosnie herzégovine, la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie.